TRIBUNE

« Ce que la forêt réclame aujourd'hui, ce n'est pas la charité mais l'investissement »

La finance doit investir en forêt pour obtenir des rendements durables avec des intérêts évidents, plaide Erwan Le Méné, président d'EcoTree.

La forêt est l'un des rares actifs tangibles qui conjugue croissance, résilience, demande structurelle et alignement réglementaire. (Shutterstock)

Par **Margaux Boulte**

Publié le 17 juin 2025 à 14:30 | Mis à jour le 17 juin 2025 à 14:36

Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

75 % desforêts françaises sont détenues par 3,5 millions de propriétaires privés qui manquent de moyens, d'accompagnement, de perspectives. Le coût de la main-d'oeuvre pèse de plus en plus lourd, les jeunes plants sont difficiles à obtenir et la mortalité des arbres ne cesse de croître. La gestion durable de ses bois devient, pour beaucoup, un luxe inaccessible.

Alors que la finance mondiale cherche du sens, la forêt reste marginale dans les portefeuilles. Pourquoi ? Parce qu'on confond « investir dans la nature » et « exploiter la nature ». Parce que la peur de la financiarisation a anesthésié toute ambition constructive.

Il est temps que la finance engage sa responsabilité en investissant pour préserver le vivant dans la durée. La forêt n'est pas un luxe mais le fondement de tout rendement économique.

Actifs forestiers comme refuge stratégique

N'attendons pas un cadre parfait pour agir. La finance sait se montrer imaginative quand elle perçoit une opportunité. Elle l'a largement prouvé. Pourquoi serait-elle paralysée par la forêt, alors que les intérêts sont évidents,les modèles mûrs, les retours visibles ?

La forêt est l'un des rares actifs tangibles qui conjugue croissance, résilience, demande structurelle et alignement réglementaire. La valeur des forêts et du bois est en augmentation continue depuis trente ans. À l'heure oùl'immobilier se reconfigure et où les marchés traditionnels deviennent volatils, les actifs forestiers sont un refuge stratégique.

Le bois est un matériau central dans les normes de construction à faible empreinte carbone - à commencer par la RE2020, qui impose dès 2026 un recours massif aux matériaux biosourcés. Produire localement, selon une gestion durable et certifiée, devient également un atout réglementaire et fiscal dans le cadre des politiques européennes (Green Deal, taxonomie verte, CSRD) et nationale.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE – Gestion des forêts : les dérives des politiques publiques pointées du doigt**

Les Echos

Leadership & Management

Chaque jeudi, un rendez-vous inspirant sur des questions de leadership et de management. Inscrivez-vous en un clic !

Je veux recevoir gratuitement la newsletter

Enfin, les forêts sont bien plus qu'un stock de bois. Les services écosystémiques (carbone, eau, sol, air, pollinisation…) représentent une richesse immense, trop peu valorisée. Ils conditionnent la productivité agricole, la sécurité alimentaire, la stabilité territoriale. Investir dans la forêt, c'est investir dans la durabilité des rendements futurs, dans la résilience de l'économie réelle.

Légitimité future et retour sur investissement

Ce que la forêt réclame aujourd'hui, ce n'est pas la charité mais l'investissement. Et, plus qu'un rendement, la finance y gagnera sa légitimité future. Si la finance veut être durable, qu'elle soutienne ce qui dure. Dès lors, il s'agit de repenser la relation entre capital et nature.La forêt est un capital qui est aussi un actif vivant, essentiel, complexe et rentable - à condition d'en respecter les équilibres et le temps long. Sa survie en dépend.

LIRE AUSSI :

- **INTERVIEW – Finance durable : « Il faut conserver l'ambition de maîtriser le réchauffement climatique sans être dogmatique »**

Ce monde tombera avec nous, ou se relèvera par nous. La finance n'est pas à côté de la transition écologique, elle en est un levier. Et désormais, elle n'a plus le choix : elle doit investir en forêt.

Erwan Le Méné *est président d'EcoTree.*

Erwan Le Méné

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Environnement Climat Bourses